



Saint-Gervais-sur-Mare

Castanet-le-Bas • Les Nières • Mède • Rongas





Délégations des élus

Instances institutionnelles

- Communauté de communes :
FALIP/JALABERT
- Syndicat intercommunal Mare et Libron :
FALIP/SAUVY
- Parc naturel régional du Haut-Languedoc
BLACHUTA/GUITARD
- Pays Haut-Languedoc et Vignobles :
ALARY/GUITARD
- Syndicat Hérault Énergie :
NAVARRO/ALARY
- Correspondant défense/commission Servant/
commission de sécurité
GUIBBERT/suppléant NAVARRO
- Commission administrative et de vie
sociale Treilles/Château de la Roche/ESAT/APSH34
CLÉMENTE/MARTINEZ

Commissions communales

- Appel d'offre : FALIP/JALABERT/
NAVARRO/GUIBBERT/CLÉMENTE
- Affaires scolaires/petite enfance
enfance/jeunesse : BOSSA/CLÉMENTE/
suppléante MARTINEZ
- Centre communal d'action sociale (CCAS) :
FALIP/BAYLE/BOSSA/MARTINEZ/PÉRONNIN
- Finances : FALIP/JALABERT/NAVARRO/
GUIBBERT/CLÉMENTE/SAUVY
- Urbanisme/accessibilité
ALLIÉS/JALABERT/GUIBBERT/BAYLE/
NAVARRO sur accessibilité
- Plan communal de sauvegarde (PCS) :
FALIP/NAVARRO/JALABERT/GUIBBERT
- Impôts : ALARY/MARTINEZ/CASTAGNE/
JALABERT/NAVARRO/CLÉMENTE

Délégués

- Caserne des sapeurs-pompiers :
GUIBBERT/ALLIÉS
- Cimetière : NAVARRO/ALLIÉS
- Associations : CLÉMENTE/BAYLE/
GUIBBERT
- Maison cévenole : GUITARD/NAVARRO/
MARTINEZ
- Événementiel : JALABERT/NAVARRO/GUIBBERT/
CLÉMENTE/BAYLE/BOSSA/PÉRONNIN
- Bibliothèque : GUITARD
- Communication externe/interne : BAYLE/SAUVY
- Gîtes communaux : BAYLE/CLÉMENTE/
GUIBBERT/NAVARRO
- Chemin randonnées/patrimoine minier :
ALARY/ BLACHUTA/NAVARRO
- Marché/commerces & artisans :
JALABERT/NAVARRO/GUIBBERT/
CLÉMENTE/ BLACHUTA
- Maison de santé :
FALIP/JALABERT/MARTINEZ/NAVARRO

Photos de couverture : Pierre SAUVY

Conception : mairie de St-Gervais,
Edith NOUBLANCHE.

Maquette : edith.noublanche@wanadoo.fr
Imprimerie : ORB COLOR - 04 67 95 02 93

La mairie à votre service

Horaires d'ouverture de l'accueil mairie :

lundi – mardi – mercredi : 9 h 30 – 12 h / 13 h 30-16 h

jeudi : 9 h 30-12 h **Fermé l'après-midi**

vendredi : 9 h 30-12 h / 13 h 30-17 h

Attention : l'accueil téléphonique ferme ¼ d'heure plus tôt

Tél : 04 67 23 60 65

Email : mairie.stgervaisurmare@wanadoo.fr

Site : <http://www.stgervaisurmare.fr>

Maire : Jean-Luc FALIP

vice-président du conseil départemental ;

1^{er} vice-président de la communauté
de communes Grand Orb

Adjoint : Régis JALABERT
Armand NAVARRO
Bernard GUIBBERT
André CLÉMENTE

Conseillers délégués : Michèle MARTINEZ (social)
Sébastien ALLIÉS (cimetière)

Les élus reçoivent uniquement sur rendez-vous.

Secrétaire générale des services : Caroline THÉRON

Secrétaire et urbanisme : Samira SAKAT

Pour un meilleur service

Cimetière : rendez-vous obligatoire.

**Urbanisme/Plan local d'urbanisme (PLU)/consultation du
cadastre** : rendez-vous obligatoire

mercredi après-midi consacré uniquement aux renseignements
général.

Vente des tickets de cantine : SANS rendez-vous le lundi après-
midi et le mercredi matin aux horaires d'ouverture de l'accueil.

En dehors de ces horaires, rendez-vous obligatoire.

Réservation des gîtes : par téléphone ou mail auprès du
secrétariat.

Associations : réception des demandes et remise des pho-
tographies le lundi après-midi et le vendredi après-midi.

Actes d'état civil : demande à effectuer de préférence par écrit,
par courrier postal ou électronique.

En cas d'impossibilité, à l'accueil, sur présentation d'une pièce
d'identité.

Demande spécifique (dossier social ou autre dossier particulier),
rendez-vous fortement conseillé.

En l'absence de rendez-vous, un délai d'attente est à prévoir.

**À compter du 1^{er} janvier 2021, si la prise de rendez-vous est
obligatoire, tout administré se présentant spontanément se
verra proposer un rendez-vous selon les agendas en cours.**

Bibliothèque municipale : 1^{er} étage de l'ancien immeuble
Moutou (accès par la cour de la poste)

Horaires : mardi de 16 h à 18 h, vendredi de 15 h à 17 h

Marché hebdomadaire : jeudi matin – place du Quai

Bus Saint Gervais – Bédarieux : Pour les horaires,
contacter l'accueil de la mairie ou le point d'information
touristique – Maison cévenole (04 67 23 68 88)



Le mot du maire



Mes chers administrés,

Chers amis,

Jamais nouvelle année n'aura été aussi attendue.

Pour le maire que je suis, 2020 aurait dû être radieuse dans la mesure où, lors des dernières élections municipales, vous m'avez renouvelé votre confiance et m'avez reconduit dans mes fonctions pour un ultime mandat.

C'était sans compter sur une pandémie qui a bouleversé les individus et les États à travers le monde. La santé de chacun s'est retrouvée menacée, et il a fallu nous frotter à des situations encore jamais vues, ni même envisagées.

Dans un village comme le nôtre, les services municipaux ont fonctionné différemment, mais ils ont continué de remplir leur rôle. Personne n'a été laissé pour compte. Notre environnement naturel préservé a rendu le confinement moins délicat que dans les villes : nous l'avons donc traversé dans les meilleures conditions possible.

Nous avons alors renoué avec le quotidien. Hélas, l'accalmie a été de courte durée. À l'heure où j'écris ces lignes, nous sommes une nouvelle fois confinés, et personne n'est pour l'heure en mesure de dire quand nos vies reprendront leur cours normal.

Aujourd'hui, chacun ne peut que faire preuve d'optimisme et se comporter de manière responsable, l'espoir chevillé au corps.

C'est ce qu'ont fait les représentants associatifs. Dans ces pages, ils nous montrent combien leur énergie, leur volonté et leur détermination restent grandes.

Consciente des difficultés actuelles de leurs structures, la municipalité a maintenu les subventions allouées, en preuve de son indéfectible soutien à tous ceux qui depuis des années contribuent à rompre l'isolement et améliorer le quotidien des Saint-Gervaisiens.

Vous verrez dans ce numéro que ma nouvelle équipe et moi avons également travaillé d'arrache-pied, Covid-19 ou pas.

Au fil de ces pages, vous retrouverez mes adjoints et tous les élus engagés à mes côtés. Je tiens à les remercier pour leur motivation et leur disponibilité.

Je tiens également à saluer ici les personnels municipaux, dont les compétences et l'engagement sont un atout incontestable dans cette crise sanitaire.

En dépit de la Covid, la vie doit continuer et c'est ce à quoi, tous ensemble, nous nous employons.

.../...



Nous avons des projets pour continuer d'améliorer la vie dans notre village. Après l'accessibilité de l'école et de la salle Moutou, c'est celle de la mairie que nous allons entreprendre, avec l'installation d'un ascenseur. Nous allons procéder aussi à la réhabilitation complète de l'immeuble hébergeant l'épicerie locale (toiture, façade à colombage et intérieur du magasin). En complément des fouilles archéologiques, nous allons entreprendre la réfection de la toiture de l'église Saint-Gervais-Saint-Protas. Nous sommes en attente des subventions pour compléter les aides déjà obtenues afin de nous occuper dès que possible du quartier historique rue de Boussagues.

Vous découvrirez une action intergénérationnelle qui me tient particulièrement à cœur : la création d'un conseil municipal des jeunes. J'y vois le moyen d'impliquer les enfants dans la vie de la cité et de préparer la relève.

Enfin, autre bonne nouvelle à la suite des dernières élections : Saint-Gervais-sur-Mare est désormais représentée et active dans la communauté de communes Grand Orb.

Vous lirez des hommages aux disparus qui ont joué un rôle dans notre histoire ou notre quotidien, autant de personnes admirables, au service du pays et du public, dont nous entretiendrons le souvenir.

Mes chers administrés, chers amis, chérissons-nos proches, restons soucieux du bien de tous, ne profitons pas de la distanciation physique pour dresser des barrières et nous séparer les uns des autres. Les grands rassemblements sont pour l'heure interdits, mais pas les marques d'intérêt, ni les petites attentions.

Je vous souhaite à tous, du fond du cœur, une année 2021 de bonne santé, de liberté retrouvée, pleine de rencontres chaleureuses et fraternelles. Qu'elle soit placée sous le signe de la prospérité et de la cohésion, de l'entraide et de la solidarité.

Jean-Luc Falip

Bonne ANNÉE 2021

Allemand - Prosit Neujahr

Anglais - Happy new year

Catalan - Felic any nou

Danois - Godt nytår

Espagnol - Feliz año nuevo

Espéranto - Felicân novan jaron

Flamand - Gelukkig nieuwjaar

Gaélique d'Écosse - Bliadhna mhath ur

Gaélique d'Irlande - Ath bhliain faoi mhaire

Italien - Felice anno nuovo

Languedocien (occitan) - Bona annada

Néerlandais - Gelukkig nieuwjaar

Portugais - Feliz ano novo



Ainsi va la vie...

État civil du 26/10/2019 au 23/10/2020

Naissances

- 09/11/2019 Clarisse VIDAL
- 09/10/2020 Éloïse Sylvie Catherine BERNARD

Mariages

- 11/07/2020 Laurent, Christophe, Pascal, Vincent MAURY et Audrey, Sabrina MORIN
- 31/07/2020 Daniel Paul Huber MAUGER et Janine Marie Agnès VIALLET
- 03/08/2020 Grégory, Bruno CNIGNIET et Fanny, Audrey, Andréa JUAREZ

Transcriptions de décès

- | | |
|--|---|
| • 07/12/2019 Armande, Claudia, Henriette CHAVE épouse PRIKASKI | • 03/07/2020 Yvonne Henriette CROS épouse MARC |
| • 19/12/2019 Madeleine, Paule VILLAVERDE | • 29/08/2020 Marcelle Mireille Marie-Louise BOUDET épouse BEC |
| • 28/03/2020 Marthe, Elise Marie ROUSSEL épouse PIDET | • 24/09/2020 François Maurice CHIFFRE |
| • 11/05/2020 Jeannine, Marie LAGRAVE épouse AZAÏS | • 09/10/2020 Pierrette Pascale LOUP épouse HERNANDEZ |
| • 23/05/2020 Gérard Théophile Joseph ANGLADE | • 05/10/2020 Jacques Aimé Marius MÈCHE |

Décès

- | | |
|---|---|
| • 26/10/2019 Andrée Marie Eugénie MOULINIER épouse MARTINEZ | • 03/04/2020 Paul André VIOLLET |
| • 31/10/2019 Carmen HERRERO épouse THÉRON | • 13/05/2020 Simone Marie Virginie VALETTE épouse OUSTRY |
| • 25/12/2019 Simone DUPLESSIS épouse LE ROUIC | • 01/08/2020 David Michael MCCANN |
| • 18/01/2020 Yvon Joseph Francis RENARD | • 22/08/2020 Henriette Hyacinthe BONO épouse MARY |
| • 25/01/2020 Reine Eva Rose MAS épouse SALLES | • 04/10/2020 Marie-Thérèse, Suzanne SOHYER épouse HANSEN |
| • 30/01/2020 Elise Henriette PASTRE épouse GRANIER | • 13/10/2020 Renée Blanche Aimée SIGNOLES épouse RABUSSON |
| • 07/03/2020 Marie Lucienne DELFARGUIEL épouse ROQUES | |
| • 05/04/2020 Huguette Marie Christiane CANDON épouse SERS | |



Le second confinement n'a pas empêché la commémoration du 11-Novembre.

Reconfigurée, la cérémonie s'est tenue uniquement en présence du maire Jean-Luc Falip, du 1^{er} adjoint Régis Jalabert, et des 2^e et 3^e adjoints Armand Navarro et Bernard Guibbert, comme imposé par le service protocole de la préfecture.

M. Puerto, représentant des anciens combattants, avait été informé par M. Falip de cette cérémonie restreinte.

Une gerbe a été déposée au cimetière Saint-Barthélémy et une, au monument aux morts sur la place du Quai où le maire a procédé à la lecture du discours officiel et de la liste des personnes mortes pour la France décédées dans l'année écoulée.



Canitrot

Même si le public présent était plus réduit que les autres années en raison de la crise sanitaire, hommage a été rendu aux résistants Jalabert et Canitrot. À travers eux, ce sont aussi tous ceux qui protègent la population qui ont été honorés.





Hommages

Carmen Corneil

Carmen Corneil était un des piliers de la vie associative de la commune. Venue rejoindre ici sa famille, dont son fils facteur à Saint-Gervais-sur-Mare, elle était une fidèle des divers lotos. Toujours prête à rendre service, elle a été une des premières bénévoles de la bibliothèque municipale. Le conseil municipal tient ici à saluer son engagement et sa bonne humeur au sein de la communauté et présente ses condoléances à sa famille.



François Chiffre

François Chiffre, dit Fafouga, était un travailleur infatigable. D'abord employé chez M. et Mme Mas, il a transporté et livré tout ce qui pouvait l'être : sable, gravats, cerises, pommes, raisin, mazout...



Il a terminé sa vie professionnelle au CAT auprès des handicapés, où il était fort apprécié. Serviable, il a continué avec son ami Hubert à transporter les bancs pour le pèlerinage ou la fête du village.

Fervent supporter des jaunes et bleus, il était un fidèle du stade de la Taupinière où il encourageait l'équipe, mais surtout ses fils, les joueurs Franck et Sébastien et Jérôme qui officiait en tant qu'arbitre.

Conseiller municipal de 1983 à 1989, il a ouvert la voie à son fils Jérôme, conseiller de 2014 à 2020, et donné le goût du service au public à sa fille Paola qui a exercé avec passion et dévouement la fonction de secrétaire de mairie pendant 14 ans.

Figure locale d'un engagement sans faille pour sa commune, François était avant tout et surtout un mari et un papa aimant, soucieux du devenir des siens et très attaché aux valeurs familiales..

À Yolande, son épouse, et à ses enfants, Paola, Jérôme, Franck et Sébastien, la municipalité renouvelle ses profondes et sincères condoléances.

Joseph Zareck

Né à Podolsze en Pologne en 1925, Joseph Zareck est arrivé en France à l'âge de six ans. La famille s'est installée à Andabre pour le travail dans les mines de charbon.



© Bruno Bousquet

Du 22 juillet au 30 septembre 1944, Joseph a été membre du maquis Valentin ou maquis de Lacaune Salvaget, dirigé par L. Giacoletto. Il a participé à la bataille et à la libération de Saint-Pons avec ses camarades de Saint-Gervais en août 1944.

Après le maquis, il a rejoint l'armée régulière de Castres, au sein de la 2^e compagnie légère du Tarn du 1^{er} octobre 1944 au 28 novembre 1944, avant d'être muté dans la 3^e compagnie du bataillon du Tarn du 29 novembre 1942 au 2 janvier 1945. Démobilisé, il a travaillé à la mine.

Il a été le porte-drapeau des Anciens Combattants à Saint-Gervais pendant 20 ans.

La municipalité reconnaissante tient à garder vivant le souvenir de Joseph Zareck et présente ses plus sincères condoléances à sa famille.

Gérard Anglade

Installé comme plombier et serrurier, Gérard Anglade a été très actif dans la vie de Saint-Gervais-sur-Mare. Il a participé à la création du corps des sapeurs-pompiers, a fondé l'école de foot avec son ami Max Chaze, et aidé Hubert Mas pour monter la crèche animée de la chapelle des Pénitents. Très impliqué dans la vie associative et malgré ses nombreuses heures de travail, il aidait volontiers, notamment à la fabrication de chars pour la kermesse de l'école. Œuvrant à la Maison cévenole, il montait aussi bien les murs en pierre sèche qu'il forgeait ou travaillait le fer. Admiré du public lors de la fête des vieux métiers, il faisait des démonstrations de forgeage ou fabriquait des cercles de barriques en châtaignier. La municipalité présente ses sincères condoléances à tous les proches de cet homme connu et apprécié dans la commune et au-delà.



Huguette Sers



Née en 1932 à Saint-Amans-Tallande dans le Puy de Dôme, Huguette Sers est arrivée à Camares, puis Rongas en 1939.

Après des études à Béziers, puis Montpellier, elle exerce comme enseignante à Béziers pendant un an, puis à Mècle, où elle s'occupe d'une classe unique pendant deux à trois ans.

Nommée à Saint-Gervais-sur-Mare, elle éduque trois générations d'enfants jusqu'à sa retraite en 1989.

Ce métier était pour elle un véritable sacerdoce.

Intègre, dynamique, honnête, sévère mais juste, elle était dévouée à ses élèves.

Fédératrice qui savait s'adapter à toutes les situations, elle a organisé des voyages de fin d'année et des kermesses dont le souvenir est ancré dans la mémoire collective.

Même pendant sa retraite, elle a continué d'aider les parents en proie à des difficultés avec leurs enfants et laisse ainsi à tous les Saint-Gervaisiens le souvenir unanime d'une belle personne.

La commune de Saint-Gervais, municipalité et anciens écoliers réunis, gardera un souvenir ému d'Huguette Sers et présente à sa famille ses très sincères condoléances.



Le château de la Roche



**André
CLÉMENTE**
4^e adjoint

Le Château de la Roche, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendante accompagne 55 résidents dans le respect des parcours individuels et projet de vie. Présentant souvent de grandes difficultés dans la réalisation des actes de la vie courante, la majorité des résidents nécessitent un accompagnement adapté à chaque étape de la journée, qui tient compte de leurs habitudes de vie et souhaits.

L'année 2020 a permis de développer les animations proposées au sein de l'établissement. En effet, dès la fin de l'année 2019, nous avons mis en place des séances d'équithérapie ainsi que des séances de gymnastique douce.

L'animatrice a également consacré beaucoup de temps afin d'initier certains résidents à l'utilisation de tablettes numériques.

L'année en cours a aussi été marquée par une volonté de développer des partenariats de plusieurs natures. En effet, des conventions ont été signées avec les structures d'hospitalisation à domicile ainsi que le réseau de soins palliatifs. L'établissement est devenu membre de la structure régionale d'appui à la qualité des soins et à la sécurité des patients ou encore de l'espace régional d'éthique. Ces partenariats nous permettent de bénéficier de l'expérience et de l'expertise de partenaires pour améliorer la qualité de l'accompagnement.

L'établissement a également été retenu dans le cadre d'un projet d'étude relatif à la prévention et prise en charge des pneumopathies en EHPAD (projet mené par le CHU de Toulouse en collaboration avec le CHU de Montpellier).

Enfin, l'épidémie de Covid 19 nous a obligés à revoir et repenser l'organisation de l'établissement. Cette situation exceptionnelle a mis en lumière un investissement sans faille des équipes que nous tenons à saluer.

Nous remercions également M. Falip, maire de Saint-Gervais-sur-Mare, pour son soutien constant dans cette épreuve ainsi que les habitants de la commune pour leurs messages d'encouragement.



Château de la Roche

Route de Castanet-le-Bas
34610 Saint-Gervais-sur-mare
04 67 23 60 87

hebergement@chateaularoche.fr



Les Treilles

Structure pavillonnaire unique en France, la résidence **MBV – LES TREILLES** est présente au sein de la commune depuis 48 ans.

Idéalement située en face de la maison médicale et de la pharmacie, proche du centre bourg, le village retraite MBV – LES TREILLES s'organise en 21 pavillons à un étage, desservis par une rue centrale.

Les appartements de rez-de-chaussée sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des rampes d'accès facilitent l'accès aux appartements. Les escaliers des étages sont très doux, les hauteurs de marche étant inférieures aux hauteurs des trottoirs. Tout est fait pour favoriser le maintien de l'autonomie des personnes accueillies.

Chaque logement privatif est conçu et aménagé avec un souci de sécurité et d'ergonomie propres à l'EHPAD et d'un confort hôtelier caractéristique des établissements MBV auquel veillent la déléguée hôtellerie, 8 auxiliaires de vie et un agent d'entretien.

Des activités d'animation sociales et ludiques sont quotidiennement proposées par l'équipe d'animation dans la salle commune polyvalente climatisée, grande salle où une charpente en bois apparente d'un seul tenant dégage une atmosphère chaleureuse et conviviale.

À l'orée du parc boisé se trouvent aussi un espace de balnéothérapie, un espace de détente multisensorielle ainsi qu'une salle de réminiscence.

Ce cadre naturel et calme offre ainsi une qualité de vie et d'accompagnement très différente des clichés habituellement véhiculés sur les maisons de retraite. L'équipe de

soins constituée d'un médecin coordinateur, une infirmière responsable de l'équipe des soins, trois Infirmiers, une ergothérapeute, une psychomotricienne, une psychologue, dix-huit aides-soignants, développe le concept VITAE CLEMENTIA® propre aux établissements MBV.

Jean-Pierre PERNAUT termina l'un de ses journaux de midi sur TF1 en présentant les Treilles comme « un véritable paradis sur terre » !

L'équipe administrative vous accueille et vous conseille :

Village MBV Les Treilles
Avenue des Treilles
34610 Saint-Gervais-Sur-Mare
04 67 95 55 00
treilles@mutuelle-mbv.fr





École primaire publique

L'équipe pédagogique est composée cette année de : Maïgwen Ceuppens en maternelle (TPS à GS) avec Sylvie Bernard, ATSEM, Julia Brignatz (CP, CE1), Marion Robert (CE2, CM1, CM2), Mélanie Dayet et Carine Lopez (titulaires remplaçantes affectées sur l'école) et Anne Sertori (AVS).

Les 56 élèves de la Toute Petite Section au CM2 ont rejoint les bancs de leur école en septembre. Ils ont su s'adapter très vite aux mesures sanitaires : port du masque et distanciation.

Malgré ces contraintes, les enfants se sont retrouvés avec plaisir, après des mois à la maison ou, pour certains, une reprise au mois de juin en petits groupes.

Après le thème des pirates exploré

l'an dernier, les élèves travailleront toute l'année dans des classes décorées autour du thème de la mythologie grecque.

L'école continue à se rendre au jardin mis à disposition par l'EHPAD des Treilles, avec qui les élèves communiquent par courrier. Les résidents ont envoyé des affiches avec textes et photos aux élèves. D'autres projets, en rapport avec l'éducation à l'environnement, sont en cours avec des partenaires comme Cebenna ou le CPIE, dans cette école qui a décroché le titre d'« Éco École » l'an dernier.

L'équipe éducative a rencontré la nouvelle équipe municipale, les adjoints et la conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires avec

qui elle travaille pour le bien des élèves. Ces adjoints prennent la suite du travail accompli pendant des années par Valérie Granier, au plus près des besoins des équipes enseignantes.

Les parents d'élèves sont représentés cette année par Mmes Bourdon, Sauterel, Genre GrandPierre, Partenico, élues au conseil d'école. L'APE (Association des parents d'élèves) a tenu une réunion publique, mais cette année les actions, comme celles de l'école, sont limitées par le confinement.

Suivons l'exemple des enfants de l'école qui gardent enthousiasme et bonne humeur malgré un contexte difficile !



Remise des dictionnaires



Bérangère
BOSSA
conseillère



La traditionnelle remise de dictionnaires aux élèves de 6^e s'est déroulée en mairie, le 25 septembre.

Sur la photo, on aperçoit derrière les masques Kyilla Regnard, Manon Schatz, Rafaël Gros, Ulric Alliès, Medhi Ben Maaouia. ainsi que, derrière eux, Jean-Luc Falip, maire de la commune, en compagnie d'Armand Navarro, 2^e adjoint, et Véronique Scanzi, conseillère principale d'éducation du collège

Cette journée a réservé une jolie surprise à Jean-Luc Falip, car trois élèves de 5^e, Killian Pariney, Brennan Perreaut, Tiziano Verbist, s'étaient joints aux récipiendaires pour dire tout le bénéfice qu'ils tirent au quotidien des dictionnaires reçus l'an passé. En tant que maire, il a été particulièrement touché de cette attention.



La bibliothèque municipale



Véritable écrin situé au 1^{er} étage de l'ancien hôtel Moutou (accès par la cour de la Poste - rue de Castres), la bibliothèque municipale a rouvert ses portes depuis le 1^{er} septembre, sous conditions, mais en toute sécurité sanitaire.

Le fonds de livres propre à la bibliothèque, enrichi par des acquisitions en tous genres au long de l'année, bénéficie du passage du bibliobus de la médiathèque départementale ; à signaler : une réservation est possible, via la bibliothèque municipale, grâce à un acheminement départemental par navette.

L'activité de prêt gratuit, la gestion des retours, et le service de portage de livres, grâce à l'implication de Christiane Clément et son équipe de bénévoles, contribuent à faire de la bibliothèque un espace vivant, où les offres de lectures sont nombreuses et variées,

et à fidéliser les adhérents qui viennent avec plaisir échanger autour des livres, dans ce cadre très cosy.

Parmi les services suspendus à cause de la situation sanitaire, il y a l'accueil des classes de l'école maternelle et primaire qui venaient occuper et animer l'espace jeunesse entretenu par une employée de mairie, mais celui du public est maintenu, tout en respectant les mesures sanitaires en vigueur : bac pour déposer les livres empruntés, gel désinfectant dès l'entrée, et port du masque obligatoire.

La bibliothèque représente un lieu essentiel et convivial pour la dynamique d'un village, et nous comptons sur vous pour la faire vivre !

Maryvonne
GUITARD
conseillère



Conseil municipal des jeunes

Un conseil municipal des jeunes a pour rôle de permettre aux enfants de prendre la parole : ils peuvent faire part de leurs problèmes et exprimer leurs idées aux adultes. Ce conseil a pour mission d'étudier les améliorations qu'il serait possible de faire et de proposer des solutions concrètes.

Il fonctionne grâce à l'intervention de nombreux adultes : les conseillers municipaux, plus particulièrement ceux en charge de ce conseil municipal de jeunes, mais aussi les enseignants et les employés communaux, plus spécifiquement, le secrétariat général. Dans chaque commune, c'est le conseil municipal qui en fixe les rè-

gles (l'âge des jeunes conseillers, les commissions, etc.) Le mandat des jeunes conseillers municipaux est de 2 ans.

Pour la commune de Saint-Gervais-sur-Mare, le conseil municipal mis en place à la suite des élections 2020 a la volonté de créer un conseil municipal des jeunes composé de 9 jeunes conseillers. Les élus en charge de ce projet sont André Clément, 4^e adjoint au maire, Michèle Martinez, Sébastien Alliès et Jérôme Bayle.

Sous réserve du contexte sanitaire, l'objectif est de procéder aux élections des jeunes conseillers municipaux courant février 2021.

Pourront voter tous les jeunes habitants de Saint-Gervais-sur-Mare, du CM1 à la 3^e.

Une coopération avec l'école primaire de Saint-Gervais-sur-Mare et le collège des Écrivains Combattants est mise en place.

Si des jeunes fréquentent d'autres établissements scolaires et n'ont pas reçu la documentation correspondante, ils doivent contacter le secrétariat de la mairie car, tous les jeunes domiciliés sur la commune sont concernés et invités à participer.

Sous réserve du contexte sanitaire



Le collège des Écrivains combattants

Le collège de Saint-Gervais-sur-Mare dépend administrative-ment de la cité scolaire Ferdinand-Fabre dont M. Sibille, est le nouveau proviseur.

L'ensemble de la communauté éducative se joint à moi pour saluer l'investissement de M. Fournier, parti pour de nouveaux horizons professionnels.

Le collège des Écrivains Combattants est un collège sans notes où chaque élève progresse à son rythme. La dynamique, la créativité des équipes permettent la réalisation de projets innovants, s'appuyant sur les différents parcours mis en œuvre dans l'établissement.

Quelques points forts du collège des Écrivains Combattants :

La liaison CM2 - 6^e :

Suivi des élèves du cycle 3 avec échanges entre enseignants des écoles primaires de secteur et enseignants du collège. Accueil des élèves de CM2 par les élèves de 6^e et co-intervention en classe.

L'évaluation par compétences :

Les évaluations fondées sur l'acquisition de compétences progressives sous la forme de

ceintures, de la blanche à la noire comme au judo, permettent à chacun d'être au plus près des difficultés constatées afin d'adapter au mieux le parcours de chaque enfant. Évitant l'ennui pour les uns, le décrochage pour les autres, ce fonctionnement pédagogique valorise l'autonomie ainsi que le regain de confiance.

Parcours linguistique :

Ouverture d'une classe bilingue en espagnol dès la 6^e. Les élèves, dès la 4^e, bénéficient aussi de l'option anglais euro.

Une SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté) inclusive :

L'accueil des élèves de l'enseignement adapté se fait au collège des Écrivains Combattants en inclusion grâce au co-enseignement dans les classes de 6^e et de 5^e, sous la direction du directeur académique chargé de la SEGPA des Hauts-Cantons : M. Ducher

Elle permet la mise en œuvre de parcours de formation adaptés et individualisés.

Les classes coopératives et le projet Maison :

Afin de sensibiliser les élèves à l'entraide, la solidarité et la prise

d'initiative citoyenne, le collège a développé le projet « Maison » réunissant nos jeunes dans des groupes interclasses une fois tous les 15 jours.

Les projets retenus cette année portent sur : la décoration du collège, l'organisation de tournois sportifs, la création d'une mini-entreprise (vente de plan de l'Espace rural et environnement) et l'organisation de la fête du collège.

Erasmus + :

Les élèves et les équipes éducatives participent au projet Erasmus+ prolongé jusqu'en 2021.

Ce projet réunit des établissements scolaires allemands et italiens autour de la thématique des flux migratoires et la situation des réfugiés qui arrivent sur le territoire européen.

Une vingtaine d'élèves participent à ce projet européen dont l'enjeu est triple : acquérir des connaissances précises sur ce sujet complexe, synthétiser des données collectées et échanger en anglais.

Véronique Scanzi
Conseillère principale d'éducation
Responsable administratif,
pédagogique et vie scolaire



Travaux 2020



LISTE DES TRAVAUX RÉALISÉS SUR L'ANNÉE 2020 ARRÊTÉE AU 09/10/2020

• Budget communal

- Réalisation de l'étude en vue de la restauration du retable maître autel à la chapelle des Pénitents
- Réalisation de l'étude en vue de la restauration des façades du bâtiment abritant l'épicerie
- Mise en sécurité du site de Neyran et aménagement d'une signalétique
- École : installation d'un portail, tracé du parking du Casselouvre
- Cimetière : fin de la procédure du terrain commun, création des osuaires aux cimetières du Pioch et de Castanet-le-Bas vieux ; finalisation du carré des Anges à Castanet-le-Bas vieux
- Église des Nières : remplacement du moteur à volée
- Réparation de parapet (rue du Camps)
- Mise aux normes électriques des bâtiments communaux
- Logement communal Castanet : mise aux normes de la salle de bains
- Dossier EP 2019 : remplacement de mât et ajout de lanterne avenue et impasse des Treilles
- Approbation du Plan local d'urbanisme (PLU)
- Restauration de registres d'état civil
- Création de barrières signalétiques dans le cadre du Plan communal de sauvegarde (PCS)

• Budget annexe maison médicale

- Livraison de la Maison de santé pluricommunale pluriprofessionnelle, portée par les quatre communes (avec Castanet-le-Haut, Rosis et Saint-Geniès-de-Varensal)
- Signalétique



Régis
JALABERT
1^{er} adjoint



Armand
NAVARRO
2^e adjoint

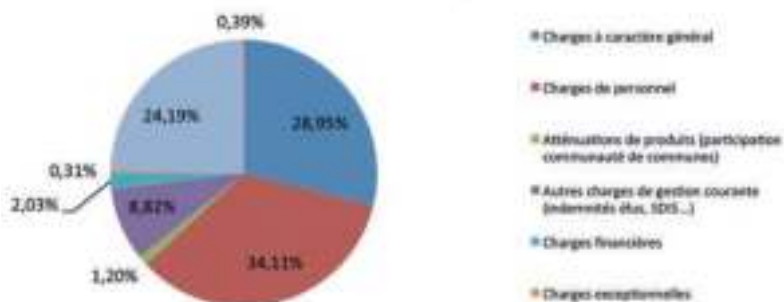




Budget communal primitif 2020

et décisions modificatives au 06/10/2020

Répartition budget communal par chapitre
Section Fonctionnement Dépenses



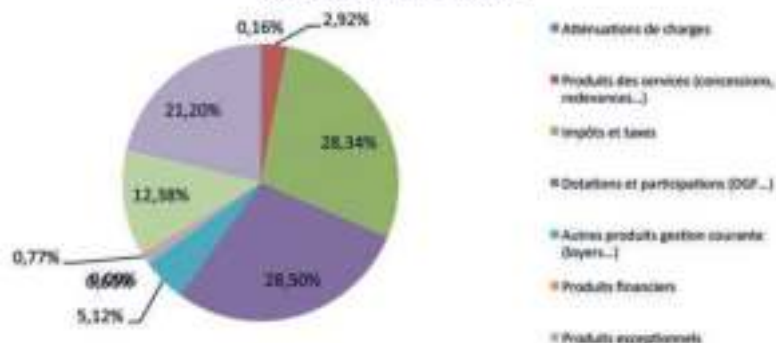
Jérôme
BAYLE
conseiller



Georges
BLACHUTA
conseiller



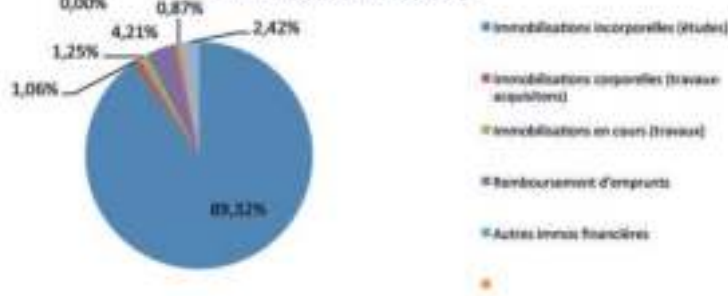
Répartition budget communal par chapitre
Section Fonctionnement Recettes



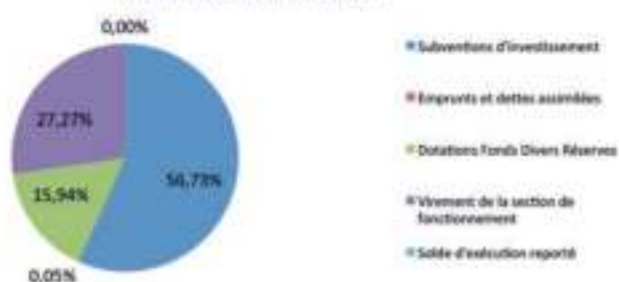
Pierre
CASTAGNÉ
conseiller



Répartition budget communal par chapitre
Section Investissement Dépenses



Répartition budget communal par chapitre
Section Investissement Recettes



• Fonds de solidarité Occitanie :

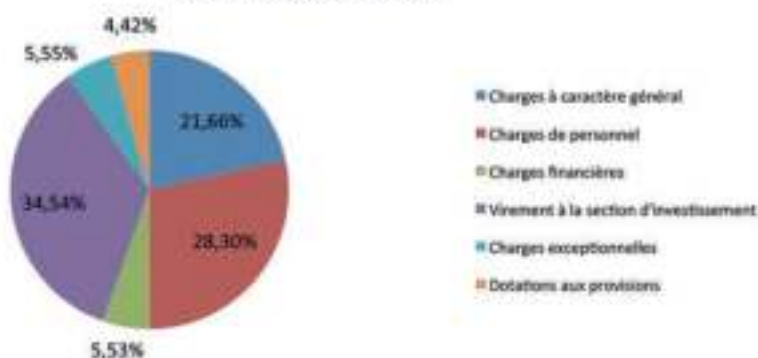
Aide aux entreprises éligibles dans le cadre de la crise sanitaire (part communale) : pizzeria, camping Le Clocher, boulangerie Letouzey, société Mitram, Christophe ambulances blanches, café, restaurant l'Ortensia.

• Soutien de la commune au salon de coiffure.



Budget maison médicale

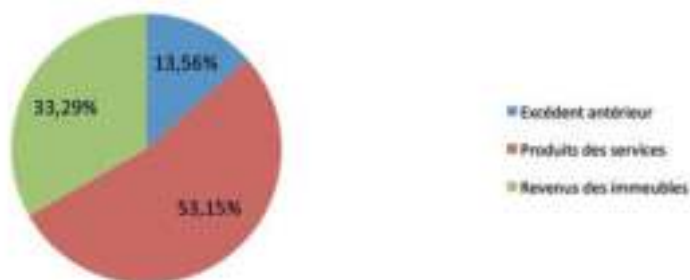
Répartition budget maison médicale par chapitre
Section Exploitation Dépenses



Marie-Christine
PÉRONNIN-
SAUTEREL
conseillère



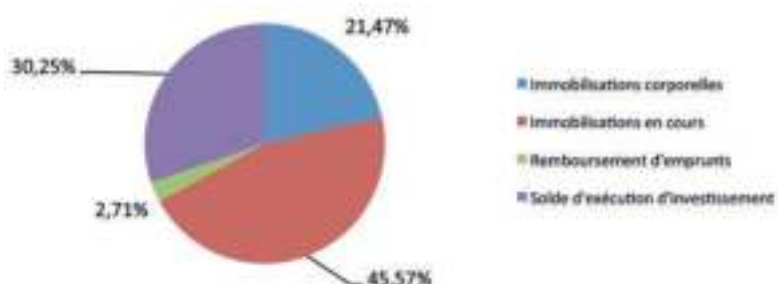
Répartition budget maison médicale par chapitre
Section Exploitation Recettes



Sébastien
ALLIÈS
conseiller



Répartition budget maison médicale par chapitre
Section Investissement Dépenses



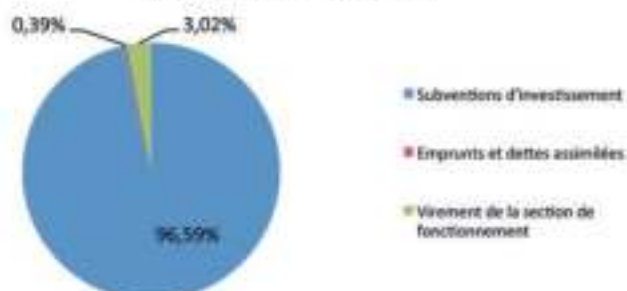
Jean-Claude
ALARY
conseiller



Jean-Luc
FALIP
maire



Répartition budget maison médicale par chapitre
Section Investissement Recettes





Maison médicale pluridisciplinaire

Dans le précédent bulletin, nous avons longuement évoqué la création de la maison médicale.

Elle fonctionne désormais pour la plus grande satisfaction des populations de Saint-Gervais-sur-Mare, Saint-Geniès-de-Varensal, Castanet-le-Haut et Rosis.



.....Crèche.....

Pierre
SAUVY
conseiller



*Crèche
animée*

St - Gervais - sur - Mare
Chapelle des Pénitents

Sous réserve du contexte sanitaire

Ouverture
Du 1^{er} décembre au 15 février
Tous les jours de 10h à 17h





CCAS

Le Conseil communal d'action sociale (CCAS) est composé de 9 membres :

- **1 président** : Jean-Luc Falip

- **4 conseillers**

- Bérangère Bossa
- Michèle Martinez, déléguée
- Marie-Christine Péronnin
- Jérôme Bayle

- **4 administrées** :

- Janine Arribat
- Jeanne Bayle
- Françoise Philippou
- Brigitte Trapp

Michèle
MARTINEZ
conseillère



Les membres du CCAS se réunissent une fois par mois ou plus en fonction des besoins.

Le CCAS agit en lien avec les associations locales ou autres structures pour mener des actions envers la population selon les thématiques locales : personnes âgées, isolées, sans ressources ou à mobilité réduite...

Son activité est vérifiée par le conseil municipal. Comme le budget est peu important, la mairie compense les besoins à l'aide du budget communal.

Prévisions :

- subvention aux Restos du cœur de Bédarieux
- colis de Noël aux aînés de la commune
- recensement des personnes isolées en vue de portage de courses, de livres, suivi téléphonique...
- distribution de masques aux derniers arrivants sur la commune
- concours des illuminations

Cimetières communaux

L'année 2020 a marqué la fin de la procédure de restructuration des huit cimetières communaux (Pioch, Saint-Barthélémy, Notre-Dame, Mècle, Rongas, Castanet-le-Bas vieux, Castanet-le-Bas neuf, Les Nières).

La commune est donc dotée d'un règlement de cimetières, de plans, registres, de deux ossuaires (un au cimetière de Castanet-le-Bas vieux et un au Pioch), de caveaux d'attente, d'un jardin du souvenir et d'un columbarium (au cimetière Saint-Barthélémy).

Il est rappelé aux administrés qu'ils doivent faire le point sur leurs concessions et celles de leurs aïeux. Pour rappel, s'il est indiqué sur le titre de concession que la concession a été acquise pour la sépulture particulière de personnes nommées, seules les personnes désignées ont le droit à y être inhumées. La concession est dite individuelle ou collective.

En conséquence, si le souhait du (des) concessionnaire(s) était d'acquiescer une concession familiale et que le titre ne le mentionne pas,

un rendez-vous en mairie s'impose.

Pour toute question, mise à jour ou achat de concessions, Armand Navarro, adjoint, Sébastien Alliès, conseiller municipal délégué, et Caroline Théron, secrétaire générale de la mairie, reçoivent **uniquement sur rendez-vous** pris auprès de l'accueil de la mairie

(04 67 23 60 65

mairie.stgervaisurmare@wanadoo.fr
objet : cimetière).





Le PCS (Plan communal de sauvegarde)

Un Plan communal de sauvegarde (PCS) :

- sert à savoir anticiper face aux risques : inondation, incendie et tout autre risque indiqué dans le DICRIM (document d'Information communale sur les risques majeurs)
- permet à l'équipe municipale de réagir sereinement
- priorise les actions face à une situation donnée
- assure une mobilisation progressive de l'équipe municipale

Dès qu'il est activé, le maire en prend le commandement. Les élus, l'ensemble du personnel et les membres du CCAS peuvent être mobilisés.

Il se décline en plusieurs phases, suivant la gravité du risque. Il détermine les actions à engager, recense les centres d'accueil en cas de besoin et d'évacuation... :
salle du cinéma, salle Moutou, halle des sports, église de Saint-Gervais, église de Rongas, salle de Mècle, salle de Castanet-le-Bas, salle des Nières.

**Bernard
GUIBERT**
3^e adjoint



Pour la population, 3 outils sont à disposition :

- **le DICRIM** : document recensant les risques et consignes de sécurité, disponible en format papier à l'accueil de la mairie ou sur le site internet municipal.

- l'application smartphone gratuite **mypredict** pour être informé en temps réel des risques hydrométéorologiques

- **le système de téléalerte de la commune** pour être alerté par téléphone en cas de crise majeure.

Vous devez vous y inscrire soit en remplissant le formulaire papier disponible à l'accueil de la mairie ou en allant sur le site internet de la commune

<https://stgervaisurmare.fr/category/pcs-inondation/>

L'important dans la prévention du risque est que le maximum de personnes puissent être alertées par téléphone. Nous vous conseillons donc vivement de vous inscrire à la téléalerte.

NOUVEAU!

DÈS LE 1ER JANVIER 2021

MISE EN PLACE D'UN ACCÈS PAR CARTE DANS LES DÉCHÈTERIES DE GRAND ORB

Réservation
de la carte
dès le
1ER NOVEMBRE



LUNAS

BÉROUËM

SAINT-ETIENNE-ESTRECHERIN



PLUS D'INFOS AU 04 67 23 54 30 - cartedecheterie@grandorb.fr

GRAND ORB ENVIRONNEMENT, LE FRAÏSE, 34260 LA TOUR SUR ORB | WWW.GRANDORB.FR

NOUVELLES CONDITIONS D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

Afin de répondre aux besoins de la population de notre territoire, Grand Orb modernise et sécurise ses déchèteries.

La rénovation des déchèteries répond à plusieurs objectifs :

- Une mise au norme de sécurité et environnementale, notamment la prévention des risques de chute des personnes ;
- L'amélioration des conditions d'accueil des usagers avec des installations qui donnent envie de trier et qui favorisent les échanges et conseils avec le personnel.

Prochainement, pour utiliser les services des déchèteries, vous devrez impérativement disposer d'une carte d'accès. Elle permet de s'assurer que vous êtes résident d'une des communes du territoire et d'éviter ainsi des dépôts ne provenant pas de Grand Orb.

À partir du 1^{er} janvier 2021, cette carte est obligatoire pour pouvoir accéder à notre réseau de déchèteries.

VOUS ÊTES UN PARTICULIER

Deux solutions :

- Demande en ligne sur le site www.grandorb.fr ;
- Sur rendez-vous dans les bureaux du service Environnement, tous les mardis après-midi. Réservation du créneau au 04.67.23.54.30.

VOUS ÊTES UN PROFESSIONNEL

L'enregistrement et la remise de carte se font uniquement sur rendez-vous pour les professionnels dans les bureaux du service Environnement, tous les jeudis après-midi. Réservation du créneau au 04.67.23.54.30.

Les pièces à fournir :

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois pour les particuliers ;
- un extrait du RIB ou une copie de la carte professionnelle à jour pour les professionnels.

PLUS D'INFOS AU 04 67 23 54 30

GRAND ORB ENVIRONNEMENT, LE FRAÏSE, 34260 LA TOUR SUR ORB | WWW.GRANDORB.FR



Approbation du Plan local d'urbanisme



RAPPEL SUR LES RÈGLES D'URBANISME

Tous les travaux qui concernent l'extérieur du bâtiment (même sans modification d'apparence) doivent faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme en mairie : menuiserie, ouverture, façade, toiture, pose de climatisation etc.

Permis de construire obligatoire :

Cerfa 13406*06 (à retirer en mairie ou à télécharger sur internet)



Déclaration préalable de travaux :

Cerfa 13404*06 (à retirer en mairie ou à télécharger sur internet)



RÈGLEMENT FAÇADE SAINT-GERVAIS-SUR-MARE

Pour soutenir la réhabilitation des immeubles de plus de 30 ans, la municipalité a renouvelé le règlement relatif à l'opération ravalement façade. Les propriétaires d'immeuble sur la commune peuvent prétendre aux aides communales suivantes pour leurs façades visibles du domaine public immédiat :

- pour le « ravalement des façades » : 15 % du coût des travaux TTC plafonné à 1 500€ par immeuble
- pour la « réfection des collectes et évacuation d'eaux pluviales en zinc et terre cuite » : 30 % du coût des travaux TTC plafonné à 600€ par immeuble
- pour la « rénovation des menuiseries en bois et aluminium » (menuiseries et volets roulants en PVC non subventionnés) : aide de 30 % du coût des travaux TTC, plafonnée à 2 000€ par immeuble.

Le règlement détaillé est à retirer auprès du secrétariat. La demande d'aide doit être déposée avec le dossier de demande de travaux (permis de construire ou déclaration préalable de travaux)



Gîtes communaux

Individuels « Logis Verts » et de groupe « Le Chalet »

Les tarifs T.T.C. appliqués pour l'année 2021 sont les suivants :

LOGIS VERTS - Gîte individuel

		Basse saison (1/09 au 30/06)	Haute saison (1/07 au 31/08)
Gîtes 6 couchages	N°2 et n°4	57 € la nuit	69 € la nuit
Gîtes 4 couchages	N°1 – 3 – 5 – 6	46 € la nuit	57 € la nuit
Personne seule dans un gîte de 4 personnes		28,50 € la nuit	34,50 € la nuit

Équipements : WIFI, TV, terrasse individuelle

Offre promotionnelle de basse saison :

pour tout séjour du vendredi soir au dimanche soir inclus,
50 % de réduction sur la troisième nuit facturée

Location de draps : 6,60 € la paire pour le séjour

LE CHALET - Gîte de groupe

(capacité 15 couchages) : **15,60 € la nuit par personne**

Équipements : cuisine équipée, lave-vaisselle, lave-linge, TV, cheminée, jardin

Location de draps : 6,60 € la paire pour le séjour

IMPORTANT :

- Le gîte n°6 est reconnu conforme aux normes handicap.
- La réservation auprès du secrétariat de la mairie est fortement conseillée.
- Les gîtes sont ouverts à tous. Leur usage n'est pas réservé exclusivement aux pèlerins. Quand les gîtes sont complets, la municipalité renvoie vers la Maison Cévenole qui fait office d'accueil et de point d'informations touristiques (04 67 23 68 88), et communique la liste des hébergements privés recensés dans ce point d'information.
- La communauté de communes Grand Orb a

instauré depuis le 1^{er} janvier 2017 sur l'ensemble du territoire de la communauté dont fait partie la commune de Saint-Gervais-sur-Mare, une **taxe de séjour**.

Pour nos gîtes communaux, cette taxe est calculée en fonction du tarif de la nuitée et du gîte occupé. Elle est donc variable et ne peut être calculée qu'après élaboration du contrat de location.

Sont exemptés de cette taxe les mineurs, les personnes titulaires d'un contrat de travail saisonnier employées dans la communauté de communes, les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire.

Chats



Après plusieurs plaintes concernant les chats errants des villages de Saint-Gervais et de Castanet-le-Bas, une campagne de stérilisation a été programmée, subventionnée pour moitié par Trente millions d'amis et la fondation Brigitte Bardot, le reste à charge de la mairie de Saint-Gervais.

Des cages ont été placées dans différents points stratégiques, après information de la population, conformément aux instructions de la campagne nationale.

À Saint-Gervais :

- le premier jour, 4 chats ont été récupérés
- la semaine suivante, 1 chat.

Il n'y a rien eu les jours suivants, les 30 chats signalés ayant disparu des rues...

À Castanet-le-Bas :

- deux cages ont été placées, et retrouvées vandalisées le lendemain, donc retirées.

Les 5 chats capturés ont été stérilisés et tatoués, puis remis sur leur lieu de capture, conformément à la loi.

Au vu de ces constatations, l'ensemble de la campagne a été suspendu, puis annulé.



Formalités administratives

SERVICE DES SOLIDARITÉS

L'antenne médicosociale départementale a changé de nom. Devenue Service des solidarités de Bédarieux, elle a pour responsable Mme Marie-Pierre Nadal-Recor.

Chargée de protection maternelle et infantile, elle gère les rendez-vous avec un médecin pédiatre ou une puéricultrice. La puéricultrice reçoit le vendredi matin sur rendez-vous.

Ce service des solidarités s'adresse aux :

- personnes de moins de 60 ans sans dossier ou qui perçoivent l'Allocation d'Adulte Handicapé (AAH)

- personnes de plus de 60 ans sans dossier de demande d'allocation personnalisée d'autonomie (APA)

Prise de rendez-vous obligatoire auprès du Service des solidarités de Bédarieux : 04 67 67 47 10.

- personnes ayant un dossier APA (allocation personnalisée d'autonomie) qui dépendent de la MDA (maison d'autonomie : 04 67 67 41 40)

Recensement militaire

Tous les jeunes français âgés de 16 ans, filles ou garçons doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Pour l'année 2021, le recensement concerne tous les jeunes nés en 2005.

Cette obligation légale est à effectuer auprès du secrétariat de la mairie, maximum dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire.

La mairie remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement. Cette attestation sera réclamée pour toute inscription à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, etc.)

Carte nationale d'identité et/ou passeport

VOS DEMARCHES :

- Le site officiel de l'ANTS (Agence nationale des titres sécurisés) vous aide à demander ou à renouveler un passeport ou une carte d'identité (CNI) <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Pieces-a-fournir-pour-une-demande-ou-un-renouvellement-de-passeport-CNI>

- Dossier à déposer dans l'une des 25 communes qui traitent les demandes sur rendez-vous (se rapprocher du secrétariat de la mairie pour connaître la liste des communes)

- La MSAP de Saint-Gervais peut vous accompagner dans ces démarches, pour les personnes ne possédant pas d'accès internet.

Procédure carte grise, permis de conduire

VOS DÉMARCHES :

- Vous devez faire vos demandes de façon dématérialisée sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés - ANTS (<https://ants.gouv.fr>)

La Maison de services au public (MSAP) de Saint-Gervais (situé au bureau de poste) vous aide dans ces démarches. N'hésitez pas à vous rapprocher de l'agent à l'accueil :

- lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

- le jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

ÉLECTIONS 2021

Sous réserve du contexte sanitaire

Inscriptions sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Pour cela vous devrez compléter le cerfa n° 12669*02, puis le déposer au secrétariat de la mairie, accompagné d'un justificatif d'identité prouvant votre nationalité française et d'un justificatif de domicile.

Les élections départementales et régionales programmées en mars 2021 seraient reportées en juin sous réserve de la situation sanitaire.

Les inscriptions sur la liste électorale sont possibles toute l'année, mais pour pouvoir participer à un scrutin il faut s'être inscrit avant le sixième vendredi précédant le scrutin. Certaines dérogations existent (par exemple pour les personnes récemment mutées dans le cadre professionnel). Dans ce cas, l'inscription est possible jusqu'à dix jours avant le scrutin, soit le 5 mars à minuit.

Pour plus de détails (télécharger le CERFA d'inscription, vérifier les justificatifs d'identité et de domicile recevables, vérifier où vous êtes inscrits, etc.), consulter le site :

service-public.fr - rubrique : élections : <https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/N47>

Fourrière automobile

Une mise en fourrière résulte d'une infraction au code de la route (notamment aux règles de stationnement). Si votre véhicule :

- fait état d'un stationnement gênant, abusif (**même place de parking sans bouger plus de 7 jours**) ou dangereux, irrégulier

- se trouve sur un emplacement non matérialisé ou proscrit au stationnement

- est immobilisé depuis plus de 7 jours consécutifs sur la voie publique et ses dépendances

il fera l'objet de la procédure de mise en fourrière selon le règlement consultable en mairie.

Ces véhicules seront récupérés par leur propriétaire auprès de la fourrière, après s'être acquitté de frais.



Formalités administratives

Fourrière animale

Pour rappel : La divagation des chiens est interdite. Tout animal trouvé errant sur les voies publiques de la commune sera capturé et dirigé vers la fourrière Animale de Béziers. Les propriétaires de ces derniers devront récupérer leurs animaux à Béziers après s'être acquittés de frais.

Les animaux domestiques doivent être tenus en laisse sur la voie publique.

Tous les propriétaires de chiens et de chats doivent **respecter la propreté du village, en ne laissant pas leurs animaux, même tenus en laisse, faire leurs déjections sur les voiries et espaces publics.** En cas d'accident, merci de bien vouloir ramasser les déchets et les

jeter dans les poubelles personnelles.

La municipalité a investi en 2019 pour augmenter le nombre de **potelets canins**. Ces poteaux distributeurs de sacs sont positionnés à divers endroits accessibles par tous dans le cœur de village de Saint-Gervais : **place du Quai, avenue des Treilles, place Soulairol, rue de Castres (un à proximité de la rue de l'ancienne gendarmerie dite « La Bernède » et un à l'entrée du parking des Logis Verts).**

Pour les propriétaires de chats, au vu de la prolifération dans certains quartiers du village et des hameaux, il est rappelé que toutes les mesures nécessaires doivent être prises afin d'éviter leur reproduction non contrôlée et leur errance.

Le Pacte civil de solidarité (PACS)

Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions, rédiger une convention, puis la faire enregistrer avec documents à l'appui.

Cet enregistrement se fera **exclusivement sur rendez-vous**, pris un mois à l'avance minimum auprès du secrétariat de la mairie, en présence obligatoire des

deux partenaires.

Ces documents sont disponibles en mairie ou téléchargeables sur le site du gouvernement :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/F1618>

Une histoire à raconter sur votre dernier contact avec la gendarmerie ? Rendez-vous sur VoxUsagers !



Depuis le 1er octobre 2019, le nouveau site internet Voxusagers.gouv.fr permet, en complément des enquêtes de satisfaction, aux usagers du service public de partager de manière transparente leur expérience et leurs avis sur les services publics, dont la gendarmerie nationale. Un seul objectif : améliorer la qualité du service public à partir de la richesse des expériences vécues.

Vous avez contacté la gendarmerie par téléphone, sur internet ou à l'accueil ?

La gendarmerie est intervenue à votre profit ?

Raconter votre expérience, bonne ou mauvaise. Votre histoire sera visible par tous et directement adressée à la gendarmerie.

À cet effet, rendez-vous sur le site

<https://voxusagers.gouv.fr> pour

? Raconter votre expérience.

? Prendre connaissance de la réponse apportée par l'administration.

L'administration sera susceptible de transmettre les remerciements formulés par les usagers aux personnels intervenants ou mettre en place des actions pour améliorer le service rendu aux usagers.

À n'importe quel moment vous pouvez consulter les expériences des autres usagers.



Suivez la gendarmerie

de l'Hérault sur les réseaux :

TWITTER : @Gendarmerie_34

Facebook : Gendarmerie de l'Hérault

Instagram : gendarmerie_nationale_34

Le programme des festivités n'ayant pu être établi en raison de la crise sanitaire, les informations seront consultables sur le site de la commune

Sous réserve du contexte sanitaire

<http://www.stgervaisurmare.fr>



Correspondant Midi Libre

Pour vos informations à transmettre au Midi Libre, vous devez contacter Bruno Bousquet, correspondant local, qui est accrédité pour recevoir toute information concernant la commune (associative, municipale, sportive ou autre). Pour le carnet (naissances, décès), il faut vous adresser directement à l'agence de Béziers au 04 67 09 16 78.

Bruno Bousquet : 04 67 23 07 22 – 06 71 37 96 55
bruno.bousquet@free.fr

— Associations —

Comité des fêtes de Saint-Gervais-sur-Mare

Saint-Gervaisiennes, Saint-Gervaisiens, amis des villages voisins,

Nous vous remercions pour votre participation à nos diverses manifestations du début d'année 2020.

Cette année étant particulière, nous espérons reprendre au plus vite nos différentes animations afin de continuer de vous divertir comme nous avons pu le faire les années précédentes.

Nous souhaitons de tout cœur vous retrouver au plus vite et encourageons les personnes intéressées à nous rejoindre.

Je remercie par ailleurs toute l'équipe du comité des fêtes pour leur dévouement, ainsi que la municipalité pour tout le soutien qu'elle nous apporte.

Je tiens également à remercier nos forains ainsi que les orchestres pour leur compréhension face à l'annulation de la Saint-Patrick et de notre fête locale.

À très bientôt, prenez soin de vous.

Mélodie ALLIÈS, présidente 2019/2020

Collectif des associations

Le Collectif, comme chacune des associations qui le constituent, s'est retrouvé très vite paralysé par la situation sanitaire liée à la pandémie.

La réunion du début de l'année a permis de faire le bilan de l'année passée : réussite de la fête, bonne santé financière. On peut envisager l'achat d'un réfrigérateur. Disons tout de suite que l'achat a été effectué début juillet, c'est une des rares bonnes nouvelles de l'année.

La Fête des associations est fixée au 12 septembre. Le schéma habituel sera repris, y compris une action collective le matin : une opération de nettoyage avec les jeunes du collège, où la documentaliste anime un éco-atelier. Par ailleurs, le Collectif fête ses 20 ans d'existence : comment marquer dignement cet anniversaire ? Rendez-vous est pris pour fin mai.

Puis... confinement, gel total de toute activité. Déconfinement, mais précautions et gestes barrières sont tellement contraignants que la plupart des activités, manifestations et fêtes sont annulées.

Le 16 juillet une réunion a lieu à la salle culturelle. Jean-Luc Falip présente le nouveau conseil municipal aux nombreux représentants des associations présents, et affirme le soutien total de la municipalité aux associations : les subventions seront votées comme d'habitude, même quand les activités sont suspendues.

Le projet de la Fête des associations est maintenu : on verra comment s'adapter, la situation et les consignes évoluant chaque semaine. L'association Grandir ensemble propose d'inclure dans les animations les ateliers de pratique artistique qui devaient se tenir lors de la fête du 6 juin.

Le 24 août, nouvelle réunion, mais cette fois très peu de participants. On peut encore esquisser, sans trop y croire, un programme acceptable, mais il apparaît très vite que, sans repas ni soirée dansante, et avec les contraintes des gestes barrières, la fête n'en serait plus une. L'annulation est décidée.

Triste année donc, sans l'espoir d'un retour rapide à la normale. Mais cette période difficile a aussi été l'occasion de rapprochements, malgré la distanciation physique et les masques, de souci de l'autre, de gestes de solidarité. Souhaitons donc que 2021 s'ouvre sur de meilleures nouvelles, et que nous puissions partager à nouveau, chacun et ensemble, une vie plus libre et de beaux moments de convivialité.



Grandir Ensemble

L'année 2019 avait été riche, marquée pour Grandir Ensemble par des changements répondant à l'évolution des besoins et par l'entrée en fonction d'une équipe en partie renouvelée. 2020 n'a pas été moins mouvementée : le premier trimestre a vu l'arrivée de nouvelles recrues, chargées de l'administration et de l'animation ; puis, il a fallu s'adapter au confinement et aux restrictions qui ont limité la reprise des activités.

Comme toutes les associations, nous avons dû suspendre toute activité pendant deux mois et annuler plusieurs manifestations, dont un spectacle et notre fête annuelle des Arts et de la Nature.

Mais le confinement a malgré tout été une période active : l'animatrice Sylvie Lombard est restée en contact avec les familles par l'envoi régulier d'informations, conseils, suggestions d'activités par mails ou messages sur Facebook. Et nous avons travaillé à développer le programme de notre **Espace de vie sociale**, puisque notre association a été agréée par la CAF pour intégrer ce dispositif...

Longtemps, c'est l'image des enfants et même des bébés qui a été attachée à Grandir Ensemble. L'accueil des petits et le soutien à la parentalité ont été le germe de l'association, lors de sa création il

y a déjà plus de dix ans par Éliane Hafner ; s'ils restent des composantes, au fil du temps les actions se sont diversifiées. Ce sont ces objectifs élargis que nous continuons à mettre en œuvre, au sein de cet Espace de vie sociale, et que nous voulons faire connaître. Il s'agit pour nous, en nous adressant à toutes les générations, de contribuer à **renforcer les liens sociaux et d'élargir les propositions culturelles**.

Au cours de l'année, nous avons donc poursuivi nos actions habituelles, du moins en partie : nous avons pu organiser du 6 au 10 juillet un stage d'expression théâtrale pour les 6-12 ans. Animé par la conteuse Virginie Lagarde, il s'est terminé par une déambulation-spectacle dans le Pioch. À la rentrée, les **ateliers enfants** ont redémarré, de même que **l'accueil des tout-petits avec un adulte**, une matinée par semaine. Les **Imprévus au village** habituellement proposés au printemps ont eu lieu du 11 septembre à la mi-octobre : huit artistes ont exposé dans les vitrines et au café.

Nous avons également introduit de nouvelles propositions, en direction des adultes (et des jeunes à partir de 15 ans) : deux ateliers mensuels, Prête-moi ta plume (atelier d'écriture créative), **La p'tite fabrique** (fabrication de recettes naturelles), un **accueil hebdomadaire** le mardi après-midi pour échanger autour d'un café ou d'un thé, proposer éventuellement des idées d'animation, et pourquoi pas, rejoindre le groupe des bénévoles.

Nous avons en effet pour objectif de **solliciter les initiatives de tous**. Nous avons déjà des liens de collaboration avec des associations, en particulier la Maison Cévenole, avec l'école et le collège, l'EHPAD des Treilles, nous souhaitons les développer. Mais chaque habitant peut participer. Informez-vous : nous avons déposé des tracts à la mairie, à la Maison Cévenole, à la boulangerie et annonçons tous nos événements par affichage et par Facebook. Faites connaître vos demandes (quel genre d'animation ou de sortie vous tenterait ?) et vos propositions (avez-vous un talent ou un savoir-faire que vous pourriez partager ?) : deux boîtes à idées sont à votre disposition à la Maison Cévenole et à la boulangerie, et vous pouvez passer au Petit Trianon le mardi après-midi.

En cette fin d'année, nous commençons à organiser l'année prochaine : stages pour les enfants pendant les vacances scolaires, spectacles, Imprévus au village... Nous espérons que les contraintes vont se desserrer et que nous retrouverons bientôt, jeunes et moins jeunes, le plaisir d'activités partagées. Nous vous souhaitons une belle année 2021.

Coordonnées de l'association :

grandirensemble34610@gmail.com

07 84 92 59 89

Page Facebook : Grandir Ensemble



11 septembre : un artiste présente son œuvre lors des Imprévus au village.



10 juillet : les enfants du stage théâtre présentent leur personnage



La Joyeuse Pétanque saint-gervaisienne

Chères et chers habitant(e)s de notre commune,

L'année 2020 a été une année difficile pour nous toutes et tous, mais la solidarité reste de mise et chacune de nos associations essaie d'agir pour continuer à faire vivre le village et tenir la tête hors de l'eau.

La Joyeuse Pétanque étant une association sportive soumise à une féderation, de nombreux protocoles sanitaires difficiles à mettre en place pour une petite association comme la nôtre ont été demandés à l'issue du confinement. Après concertation avec le bureau, toutes les compétitions alors prévues sur notre commune ont été tout simplement annulées.

Pourtant la saison avait très bien commencé pour notre club. Lors de notre unique compétition à Saint-Gervais-sur-Mare, le samedi 1^{er} février 2020, une équipe masculine en triplette promotion s'était qualifiée en vue des championnats de

l'Hérault. Seul bémol à déplorer lors de ce début de journée, le cambriolage de notre local qui a été pour nous une perte financière conséquente ; malgré notre plainte, les auteurs de ces faits n'ont jamais été connus.

La compétition qui a suivi chez nos voisins de Graissessac comptait pour les qualifications du secteur en doublette mixte, et là encore une équipe s'est qualifiée pour les championnats de l'Hérault.

Malgré les annulations des championnats de l'Hérault dues à la situation sanitaire de notre pays, je tiens à féliciter les joueurs du club qui s'étaient qualifiés, ainsi que tous les participants de mon équipe et ceux des autres clubs.

Malgré la situation sanitaire et les différentes dégradations que notre associations a suivi (cambriolage, dégradations matérielles, tags....), nous essaierons de tout mettre en œuvre pour débiter une année

2021 bien plus joyeuse et plaisante pour tout le monde.

Merci à la municipalité pour son aide et à ses employés. Merci à M. Jean-François Blasquez, président de notre secteur des Hauts-Cantons pétanque, pour sa disponibilité et le soutien qu'il nous accorde.

La Joyeuse Pétanque ne peut que vous souhaiter une bien meilleure année 2021 que celle que nous achevons.

Prenez soin de vous et de vos proches !

Le bureau de la Joyeuse Pétanque saint-gervaisienne et sa présidente

Mail :

joyeusepetanque34610@gmail.com

Amicale des sapeurs-pompiers



Cette année restera marquée par une crise sanitaire sans précédent liée à la Covid-19.

Elle a mis en sommeil toutes les activités associatives, et malheureusement nous n'avons pas pu vous proposer cette année notre traditionnelle macaronade du 13 juillet.

Nous le regrettons, mais il est de la responsabilité de tous de lutter contre cette pandémie en appliquant strictement les gestes barrières et la préservation des personnes les plus fragiles.

C'est pour cela que cette fin d'année, qui reste incertaine pour notre

association, sera très particulière en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Nous espérons, mais nous ne savons pas encore si nous pourrons vous proposer notre loto du 31 décembre et si nous pourrons vous rencontrer lors de nos traditionnelles tournées des calendriers.

Dans tous les cas, nous serons très vigilants à respecter des règles strictes lors de nos passages.

Nous espérons vous retrouver le 13 juillet prochain pour notre conviviale macaronade !

Je vous souhaite néanmoins, au nom du bureau de l'amicale et de tous les sapeurs-pompiers de Saint-Gervais-sur-Mare, nos meilleurs vœux pour cette année 2021.

Le président de l'Amicale

Adjudant-chef Fabien ESTRUCH



Chorale de la Mare

Une année très particulière se termine.

Depuis début mars, la chorale a stoppé ses répétitions, annulé ses animations et décliné toute invitation.

Restons vigilants, prenons soin de nous et des autres, les retrouvailles n'en seront que meilleures !

Nous avons pu, avant la crise sanitaire, organiser en fin d'année 2019, un concert de Noël, fort apprécié, dans la petite église de Mècle.

Réussite en tous points, pour le concert et le goûter partagé qui a suivi avec la visite surprise du père Noël !

Ensuite, en début d'année, nous nous sommes produits à la salle du cinéma, pour un concert de nouvelle année.

De même, bon accueil, participation, joie et amitié ont été les maîtres mots de ce moment de partage.

Merci à vous tous pour votre soutien. Ces petites prestations seront

reprises dès que les conditions le permettront, pour enchanter, nous l'espérons, notre public.

Dans ce bulletin particulier, nous aurons une pensée pour nos deux choristes, Marthe et Irmine, ainsi que pour tous les proches des choristes partis durant le confinement, notamment Gérard qui nous aidait lors des Fêtes de la musique.

Toute notre sympathie et soutien à la famille d'Irmine, surtout Adrien son époux. Ils étaient tous deux de fervents choristes estivaux depuis de longues années, quittant l'Est de la France quelques mois pour vivre à Saint-Gervais au calme entourés d'amis.

Enfin notre Marthe... Mme Pidet a été durant de nombreuses années notre trésorière.

Très impliquée et appliquée dans sa tâche, elle remplissait son rôle à merveille.

Fidèle choriste depuis plus de quinze ans, Marthe était une dame attachante, douce, discrète, droite,

sans « un mot plus haut que l'autre ».

Nous voudrions et aurions tant de mots gentils à dire sur notre Marthe.

Elle s'en est allée, telle qu'elle était, sans bruit, discrètement.

Merci à elle pour toutes ces années de dévouement et toute notre affection à sa grande famille dont elle était si fière.

Voilà... 2020 se termine. Nous espérons que 2021 sera meilleure. Il n'y a pas de raison.

Le soleil arrive toujours après la tempête !

En attendant, essayons de profiter au maximum des fêtes de fin d'année. Elles seront juste différentes mais toujours aussi belles !

Prenez soin de vous et de vos proches.

À bientôt.

Jean-Michel et ses choristes



Mècle ensemble



soirée soupe 25.01.2020

Comme pour beaucoup d'associations, Mècle Ensemble a été au point mort cette année 2020.

Néanmoins, nous avons pu faire notre traditionnelle soirée soupe en janvier où chacun ramène son bol, son gobelet et sa soupe confectionnée suivant d'anciennes recettes ou au contraire en innovant, pour le plaisir gustatif de tous. Ensuite nous avons partagé des royaumes pour se souhaiter une bonne année...

Nous avons malheureusement annulé nos fêtes du battage en juillet et du village en août ainsi que notre soirée châtaignes en octobre.

Mais nous espérons pouvoir bientôt nous retrouver tous ensemble pour ces moments conviviaux qui sont l'essence même de notre association.

Nos têtes bourdonnent de mille et un projets que nous espérons mener à bien à plus ou moins long terme comme refaire la calade du haut du village, entretenir les anciennes sources..., bref, faire notre possible pour bien vivre à Mècle, ensemble.



Acapmos

Association pour la musique et l'orgue à Saint-Gervais

Notre association continue les animations gratuites sur Saint-Gervais ; en 2020, malgré les difficultés d'organisation dues au virus, nous avons offert au public un moment d'orgue et violon et 2 concerts par les musiciens et chanteurs de Saint-Gervais, à savoir notre prestation annuelle et le traditionnel concert de l'Avent, avec la participation de :

- Annie Cros-Zerby à l'orgue et au piano
- Joëlle Scodellaro-Pelletier, soprano
- Maroan Nouri, fils d'Amor et Anne, au trombone.
- Lilia Nouri, fille d'Amor et Anne, à la harpe.
- Christiane Amans au piano.
- Robert Gignet à la clarinette.
- Jean-Luc Hasbroucq à la guitare.
- Christian Roux à l'harmonica.
- André Clémentine à la trompette.

Parents de Saint-Gervais, si vous avez un enfant qui aime la musique, faites-le rejoindre notre groupe, c'est une occupation très agréable.



Pour 2021, que pouvons-nous faire malgré la présence du coronavirus ? Certainement des moments d'orgue et d'autres solistes ; le public se répartit très bien dans l'église dans le respect des consignes sanitaires de sécurité.

Parlons de l'école d'orgue : les Saint-Gervaisiens ont la chance (unique sur l'ensemble du département) d'avoir une école d'orgue avec le professeur Paul Rodier. Le coût de l'inscription est minime : 35€ l'année. Profitez-en, c'est comme une leçon de piano, mais en moins cher.

À part cela, nous ferons certainement un morceau d'ensemble, mais dans les conditions actuelles, impossible d'en dire plus ; tout ce que nous pouvons affirmer, c'est que ces concerts, avec les musiciens de Saint-Gervais, plaisent énormément à la population.



Le Dyn'hameau de Rongas

Une année éprouvante que 2020 !

Comme beaucoup d'associations nous n'avons pas pu organiser de festivités.

Par contre, le hameau a été frappé par le départ de deux « figures » de Rongas :

Mme Huguette Sers qui a fait sa carrière d'enseignante à l'école de Saint-Gervais.

Comme elle se plaisait à le dire : « j'ai appris à lire et à compter à

beaucoup d'enfants du pays. » Elle ne les a jamais oubliés et parlait d'eux comme de sa famille, elle ne cessait de raconter des anecdotes à leur sujet, toujours avec joie. Elle a pris sa retraite avec regret, l'école lui a longtemps manqué, mais elle a œuvré dans notre association et nous a beaucoup aidés et soutenus, elle était notre sage dans notre bureau.

Quelques semaines plus tard c'était Mme Janine Azais qui nous quittait. Avec Marcel, son mari, eux aussi ont beaucoup contribué,

dans les années 1970, à l'animation de notre hameau et nous les en remercions.

Nous espérons que l'année 2021 nous permettra de reprendre nos activités.

Meilleurs vœux à tous nos lecteurs.

Le bureau



La Maison cévenole

À la mi-octobre de cette année 2020 si particulière, un coup d'œil rétrospectif nous fait distinguer trois périodes.

Un début d'année " normal ", une période de suspense due au confinement, une reprise partielle des activités dès la mi-mai.

Un début d'année normal donc, mais plutôt mouvementé. L'assemblée générale s'est réjouie d'un bilan 2019 largement positif, plusieurs nouveaux membres ont rejoint le conseil d'administration. Mais des tensions se sont fait jour, et à la suite de démissions c'est finalement une équipe encore remaniée qui a été élue début juillet. C'est le moment de saluer Marie-Jo Francart-Marty et Isabelle Galliez qui quittent respectivement les postes d'administratrice et de trésorière, et de les remercier pour le travail qu'elles ont fourni au service de l'association. Bienvenue à la nouvelle présidente, Maïgwen Ceuppens, et à la nouvelle trésorière, Joëlle Pelletier. Jean-Michel Lombardo, qui a pourtant quitté sa casquette de président, a continué et continue à assurer le passage de relais. Merci à lui aussi.

Le 17 mars, nous avons tous partagé cette date comme celle du début du confinement et du gel de toutes les activités. Karine a assuré chez elle à temps partiel les tâches administratives urgentes. Dès le 12 mai, la Maison cévenole a rouvert l'après-midi, puis à temps plein dès début juin. Les activités ont repris de façon inégale : accueil de visiteurs et randonneurs de plus en plus nombreux, réapprovisionnement de la boutique en produits locaux et objets souve-

nirs, mise en route laborieuse des visites du Réseau des musées le temps que les curistes reviennent, reprise de l'inventaire des réserves, installation de nouvelles vitrines, poursuite du projet de réaménagement de la salle d'archéologie avec la visite d'un architecte dont l'étude permettra à la mairie de demander le financement nécessaire.

Devant les difficultés d'organisation des manifestations de grande ampleur dans le respect des consignes sanitaires, nous avons annulé la Fête des vieux métiers de juillet, puis la astagnade de fin octobre. Grosse déception, tempérée par le bilan largement positif de l'été : succès des visites du Réseau des musées, bonne fréquentation de la Maison cévenole, progression des ventes à la boutique. Il faut dire que nous avons pu ouvrir 7 jours sur 7 de mi-juillet à mi-septembre, grâce à l'emploi d'une saisonnière, Birgitte, dont nous avons apprécié l'efficacité. Merci à la société ACLAP qui a permis de financer son emploi.

Après le peu d'écho rencontré fin août par la Nuit de la chauve-souris que nous avons proposée grâce au Parc et au CPIE, l'animation sur les oiseaux des jardins, organisée le 10 octobre en partenariat avec la LPO, le Parc et la commune de Saint-Gervais, a attiré un public nombreux. Là encore, ce succès nous a mis du baume au cœur après l'annulation de la déambulation prévue dans le cadre des Journées du patrimoine, " Saint-Gervais au fil de l'eau ", non pas à cause du virus, mais de la menace d'un épisode cévenol. Si la visite n'a pu avoir lieu, l'exposition qui l'accompagnait, réalisée par la Maison

cévenole, mais aussi par Grandir ensemble, a été installée dans la salle basse pour le dernier trimestre. Nous remercions les Saint-Gervaisiens qui partagent avec nous leurs connaissances, permettant ainsi leur transmission.

Finalement le bilan de cette année difficile est loin d'être négatif. Nous avons pu proposer au public un accueil de qualité et un bon éventail de visites et animations malgré les restrictions. L'équipe est soudée et peut compter sur le soutien des adhérents et d'autres associations. Par ailleurs, nous avons eu une rencontre encourageante avec les représentants de la nouvelle intercommunalité, M. Lafaurie, délégué au développement économique et au tourisme à Grand Orb, et M. Vaultier, directeur de l'office de tourisme, qui ont pris acte de notre travail et, comme la mairie, sont prêts à nous soutenir.

Souhaitons que 2021 s'ouvre sur de bonnes nouvelles quant à la situation sanitaire, et que nous puissions retrouver le plaisir d'œuvrer ensemble pour la mise en valeur de notre patrimoine et l'animation de notre territoire.



accueil de la Maison cévenole
repeint mars 2020



sortie oiseaux des jardins 10.10.2020



visite guidée du réseau des musées au four à chaux de La Tour-sur-Orb 09.10.2020



Sports au canton

Il y a eu pour la saison dernière 110 adhérents à l'association « Sports au canton », tous sports confondus. Nous nous réjouissons de ce nombre en constante augmentation depuis trois ans, car il nous conforte dans notre optique de proposer des activités pour le plus grand nombre.

Nous proposons pour cette saison 2020/2021 le même panel de sports très varié que pour la saison 2019/2020, avec du badminton le lundi, de la zumba kids, de la gym douce, de la zumba et du renforcement cuisses-abdos-fessiers le mardi, du cirque le mercredi, et de l'escalade le vendredi.

L'année 2020 a été particulière avec une interruption de près de 3 mois (de mi-mars à début juin) des activités à cause de la crise sanitaire du Covid-19. Mais dès le 19 mai, certaines activités ont pu reprendre pour les adultes, en plein air, puis dans la halle aux sports car cette grande salle permet de respecter les distances réglementaires.

C'est pour cela que toutes les activités de cette saison 2020/2021 se font à halle aux sports, dans le respect des gestes barrières, avec des professeurs toujours aussi dévoués et compétents : Floriane Gomez pour les activités du mardi et François Loisy pour l'escalade. Nous accueillons une nouvelle intervenante, Léa Khel, pour l'activité cirque du mercredi. Nous les remercions de leur implication dans notre association.

Soutenue par le nombre croissant d'adhérents, l'association « Sports au canton » persiste dans son idéologie qui est de proposer des pratiques sportives conviviales, ludiques et sans compétition, accessibles financièrement à tous, tout en étant de qualité. Où chacun apprend à son rythme, en gardant à l'esprit que **nous sommes là pour nous faire plaisir !**

Nous vous souhaitons une année pleine de sports et pour tous renseignements n'hésitez pas à nous contacter par mail sportsaucanton@gmail.com ou par téléphone au 06 76 60 50 09. Vous pouvez également nous rejoindre sur notre page privée Facebook.

SPORTS AU CANTON

Activités

2020/2021

LUNDI à la halle aux sports
Badminton de 19h à 20h30
 Adultes et enfants confondus

MARDI à la halle aux sports
Zumba enfants de 17h à 17h45
Gym douce de 17h45 à 18h45
Zumba adultes de 18h45 à 19h45
Cuisses-abdos-fessiers de 19h45 à 20h45

MERCREDI à la halle aux sports
Cirque pour les 4/6 ans de 15h30 à 16h30
Cirque pour les 7/12 ans de 16h45 à 18h15

VENDREDI à la halle aux sports
Escalade pour enfants 7/11ans de 17h à 18h
Escalade pour enfants 11/14 ans de 18h à 19h
Escalade pour les +14ans et adultes de 19h à 20h

Renseignements au 06 76 60 50 09

Premier cours d'essai gratuit pour chaque activité la semaine du 14 sept.



Hébergement*

CHAMBRES D'HÔTES

CHEZ CAMILLE	Bruno BOUSQUET - 8 place du quai	04 67 23 07 22
LA BRUYERE	Brigitte TRAPP - 5 rue de la Marianne	06 35 25 27 65
L'ORTENSIA	Lise et Mathieu VIDAL - rue du Château	04 99 42 00 91
AGUA D'ESTRELLAS	Jeanine VIALLET-DECLERCK - Les Nières	04 34 79 92 33/06 19 31 01 75
LA STATION	Didier JAHANNAULT - 50 rue de Castres	06 32 96 45 41

GÎTES

MAIRIE Logis verts - Gîte Le Chalet	Rue de Castres	04 67 23 60 65
Camping LE CLOCHER DE NEYRAN	Mme DUFAY Nathalie Les Bouissounades	04 67 23 64 16

*Cette liste n'est pas exhaustive. Elle concerne les hébergeurs de la commune qui ont émis le souhait d'être sur le site <http://www.stgervaisurmare.fr>, ont accueilli la commission municipale pour validation de leur demande et sont à jour de leurs déclarations.

Point d'information touristique

Maison cévenole, musée d'arts et traditions populaires

de Saint-Gervais-sur-Mare, 12 rue du Pont - 04 67 23 68 88 / 06 42 71 61 95 - mél : mc.stgervais@orange.fr
Facebook : Maison cévenole - Blog et site : www.saintgervais-hautlanguedoc.fr

Memento pratique

ENTREPRISES ET ARTISANS

Pisciculture - L'Écho des Sources bio + repas à la ferme	- Christine CARRIÈRE - 2, route de Castanet	04 67 23 65 48
Maçonnerie-rénovation	- Julien BARTHEZ - route d'Andabre	06 86 10 20 94
La Boîte à Services	- Noël DUFAY	06 87 37 91 08
Ranch de la Mare	- Amor NOURI - rue de la Marianne	04 67 23 68 49
Informatique	- Yves GRANIER - 15, route de Lacaune - Castanet-le-Bas	06 83 56 65 19
Ramonnage robotisé	- MITARAM	06 24 15 53 30
Atelier des Remparts	- M. CHAPUIS et M. GIGNET - Le Pioch	06 81 29 23 90
Plomberie	- Christophe MAURIN - 3, rue de Boussagues	06 64 96 41 51

URGENCES – SANTÉ

◆ Gendarmerie	_____	17 ou 04 67 23 60 25
◆ Pompiers	_____	18 ou 04 67 23 61 07
◆ SAMU	_____	15
◆ Ambulances blanches, taxi,	Christophe ROQUES _____	04 67 23 60 57
Pompes funèbres	gérante Tatiana Roques _____	04 67 23 60 57
Maison de santé - 2 bis impasse des Treilles		
◆ Médecin	Renaud MAUREL _____	04 67 23 60 51
◆ Infirmiers, infirmières	Karine MARQUEZ _____	06 32 21 88 12
	Gregory CNIGNIET _____	09 80 58 21 96 - 06 27 74 03 41
◆ Kinésithérapeute	Carlos RIVERO / Pierre MARSELLA _____	04 67 95 40 44
◆ Dentiste	Bruno BALME-BERGER _____	04 67 95 66 11
◆ Podologue	Caroline CHANFORAN _____	06 23 04 07 80
◆ Pharmacie des 13 vents	Clara Guevara, Marta Guevara _____	04 67 23 60 42
◆ Polyclinique des Trois vallées	_____	04 67 95 56 56
◆ Service des solidarités de Bédarieux	ancienne antenne médicosociale départementale rendez-vous obligatoire _____	04 67 67 47 10
	sauf pour maison de l'autonomie (dossier APA) _____	04 67 67 41 40

COMMERCES – SERVICES

Boulangerie - Pâtisserie	- Sébastien LETOUZEY - rue de la Marianne _____	04 67 23 65 65
Épicerie - Alexandre	- Myriam TAFANI - rue de la Marianne _____	06 71 39 31 03
Espace coiffure	- rue de Castres _____	04 67 23 69 87
Café - Brasserie - Le Saint-Gervais	- Jennifer et Gérald GRAU - place de l'église _____	04 67 23 61 98
Pizzeria - Le Christina	- Christine HAON SAUVAGNAC - place du quai _____	04 67 23 97 88
Production de légumes bio et confitures	- Céline PUYGRENIER _____	06 86 60 94 50
Camping-restaurant	- Nathalie DUFAY _____	04 67 23 64 16
Charcutier	- Christian ALLIES - marché hebdomadaire _____	06 87 33 56 59
Coquillages - Plats cuisinés	- Jean-Philippe VARO _____	06 87 87 41 68
Fruits et légumes, plats cuisinés	- Stéphanie et J.F. Thomas - marché hebdomadaire _____	06 82 19 53 22
Produits du terroir-fromages	- Marie-Jo Bardou - marché hebdomadaire _____	06 08 07 99 32
Restaurant	- L'Ortensia, Domaine de la Pièce _____	04 99 42 00 91
Station commerce multiservice bio épicerie vrac local	- Didier JAHANNAULT - rue de Castres _____	06 32 96 45 41
Correspondant Midi Libre	- Bruno BOUSQUET - bruno.bousquet@free.fr _____	06 71 37 96 55
ADMR	- Bédarieux _____	04 67 23 25 59
Présence verte	_____	04 99 74 37 00

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC rue de Castres

Bureau de poste	du lundi au vendredi 9 h-12 h/13 h 30-16 h sauf jeudi 14 h-16 h - Permanences sur rendez-vous
Mission Locale d'Insertion	_____ 04 67 95 17 05
Familles rurales	_____ 04 67 79 35 93
Assistants sociaux du Service des solidarités de Bédarieux	_____ 04 67 67 47 10



Mède



Les Nières



Rongas



Castanet-le-Bas